

MOUSSE À ALVÉOLES FERMÉES

SealTite™ One

L'isolant en mousse à pulvériser à alvéoles fermées de densité moyenne SealTite One est la nouvelle offre HFO de Carlisle Spray Foam Insulation Canada pour répondre aux exigences strictes de la norme CAN/ULC-S705.1-15 actuelle. De couleur bleu sarcelle clair, cette mousse se démarque à la fois en matière de pulvérisation et de performances techniques avec une liste des tiers établie par ULC R39311-03.

SealTite One n'utilise aucune substance appauvrissant la couche d'ozone et est conçu pour une utilisation dans des applications de construction commerciale et résidentielle qui impliquent de respecter le Code national du bâtiment canadien. SealTite One doit être appliqué par des installateurs agréés qui suivent le programme CAN/ULC S705.2. Carlisle utilise Caliber Quality Solutions Inc. pour administrer son programme d'assurance qualité du site (SQAP).

SealTite One fournit des valeurs de résistance thermique à long terme (LTTR) à jour tout en répondant aux exigences en tant que pare-vapeur et pare-air. Les autres zones d'application comprennent, sans s'y limiter, l'ABS, le PVC, le PVC-C, le métal, l'acier inoxydable, le bois, le béton et d'autres substrats. SealTite One est disponible en deux réactivités : conditions normales et hivernales.

Pour une utilisation correcte de la mousse à pulvériser SealTite One, reportez-vous à la norme d'application de la mousse de polyuréthane à densité moyenne rigide CAN/ULC 705.2.

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES TYPES :

Propriété	Exigences CAN/ULC S705.1	Valeur métrique (impériale)	Méthode de test
Densité de l'âme	> 28 kg/m ³ (1,75 lb/pi ³)	36,3 kg/m ³ (2,28 lb/pi ³)	ASTM D1622
Résistance à la compression	> 170 kPa (25 psi)	270 kPa (39 psi)	ASTM D1621
Résistance à la traction	> 200 kPa (29 psi)	237 kPa (34 PSI)	ASTM D1623
Stabilité dimensionnelle	À -20 °C (-4 °F)	-2/+5	ASTM 2126
	À 80 °C (176 °F)	-2/+8	
	À 70 °C (158 °F)	-2/+14	
	97 % + 3 % HR	< 7,0	
Teneur en alvéole ouverte	< 10 % par volume	3 %	ASTM D2856
Absorption d'eau	< 4 % par volume	< 2 %	ASTM D2842
Perméance à la vapeur d'eau	< 60 ng/(PAsm ²)	36 ng/Pa.s.m ²	ASTM E96
Perméance à l'air	< 0,02 l/s à 75 Pa (1,57 lb/pi ²)	0,0003	ASTM E2178
Propagation des flammes	S0	< 100	CAN/ULC S102
Propagation des flammes	< 500	< 250	CAN/ULC S127
Composés organiques volatils (COV)•	Déclarer	24 heures	CAN/ULC S774
LTTR (résistance thermique à long terme)	Déclarer	1,80 (10,4)	CAN/ULC S770




RÉSISTANCE THERMIQUE À LONG TERME :

Épaisseur mm (pouce)	VALEUR « R » PAR POUCE °C • m ² • h/BTU • cm	Valeur « R » totale à l'épaisseur °C • m ² • h/BTU • cm	RSI K • m ² /W
50 mm (2 pouces)	5,20	10,2	1,8
75 mm (3 pouces)	5,26	15,5	2,73
100 mm (4 pouces)	5,39	21,2	3,73

CONFORMITÉ AU CODE : Le Code national du bâtiment canadien requiert l'utilisation d'un panneau en gypse de 13 mm (1/2 po), d'une peinture intumescente ou d'autres barrières thermiques approuvées sur toute isolation en mousse plastique exposée pour les espaces occupés.

AVANTAGES :

- Faible exotherme
- Installation rapide et sans fluage
- Résine à faible viscosité
- Bonne adhérence par temps froid
- Meilleure stabilité dimensionnelle de sa catégorie
- ODP nul
- Faible potentiel d'impact sur le réchauffement climatique
- Isolation homogène

INFORMATIONS SUR L'APPLICATION :

ENTREPOSAGE ET UTILISATION DE PRODUITS CHIMIQUES : les composants A et B à froid peuvent provoquer un mauvais mélange, une cavitation de la pompe ou d'autres problèmes de procédé en raison d'une viscosité plus élevée. Maintenir les composants liquides de chaque fût à une température comprise entre 18 et 30 °C (64 et 86 °F) avant de les utiliser. Ne pas entreposer à la lumière directe du soleil ou aux intempéries. Maintenir les fûts bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. La durée de conservation de la résine (composant B) est de six mois à compter de la date de fabrication.

MANIPULATION SÛRE DES COMPOSANTS LIQUIDES : être prudent lors du retrait des boudes des contenants, le contenu peut être sous pression. En premier lieu, desserrer les boudes et laisser tout gaz accumulé s'échapper avant de procéder au retrait complet. Éviter de respirer les vapeurs de manière prolongée. Toutes les personnes en contact avec les liquides polyuréthane A doivent avoir accès et se familiariser avec la fiche technique. Le poids des kits est de 454 kg (227 kg A et 227 kg B).

CONSIGNES D'APPLICATION : l'épaisseur requise par application de SealTite One selon la norme CAN/ULC S705.2 se situe entre 15 et 50 mm (½ po et 2 po). Plusieurs applications peuvent être effectuées pour atteindre l'épaisseur souhaitée et la valeur d'isolation. Les applications exposées à long terme doivent être protégées contre l'exposition aux rayons UV avec l'utilisation d'un revêtement de protection (exemples : réservoirs ou applications liées à des conduites exposées). Toujours suivre les directives de la norme CAN/ULC S705.2 pour les restrictions et protocoles d'application pour les applications résidentielles et commerciales.

Consignes de température ambiante pour l'application de SealTite One : (la température variera en fonction du type de substrat, de l'humidité et du vent)

SealTite One - Conditions hivernales	-10 °C à +25 °C (14 °F à 77 °F)
SealTite One - Conditions normales	+10 °C à +50 °C (50 °F à 122 °F)

RÉGLAGES DE L'ÉQUIPEMENT ET DES COMPOSANTS :

Les systèmes de mousse de polyuréthane doivent être traités par un équipement de pulvérisation à ratio fixe 1:1. SealTite côté B (fût blanc) est raccordé à la pompe à résine et le polyuréthane A (fût noir ou rouge) est raccordé à la pompe à isocyanate. Le préchauffeur doit être réglé à une température comprise entre 43 et 54 °C (110 et 130 °F) et la chaleur du tuyau peut être maintenue à environ -15 °C (5 °F) de la température principale jusqu'au pistolet de pulvérisation. Les pompes doseuses doivent être en mesure de maintenir une sortie de 70 kg/cm² (1 000 psi) au minimum pendant la pulvérisation (pression de pulvérisation dynamique). SealTite a diverses réactivités de système en fonction des conditions ambiantes : la réactivité en conditions hivernales étant étiquetée « SealTite One - Conditions hivernales » et la réactivité en conditions estivales étant étiquetée « SealTite One - Conditions normales ».

CONFORMITÉ AU CODE :

Carlisle SealTite One est testé et conforme à la norme CAN/ULC-S705.1. Conformément au Code national du bâtiment canadien et aux Codes du bâtiment provinciaux, la mousse respectant la norme S705.1 doit être évaluée par un tiers conformément aux exigences de la norme CAN/ULC-S705.2 dans 4.2.11. Carlisle utilise les rapports d'évaluation ULC comme un moyen de se distinguer des autres mousses appliquées par pulvérisation sur le marché canadien.